

Mourir dignement : quelles alternatives ?

Une des rares certitudes que peut avoir l'être humain c'est qu'il va mourir ! Mais le « où », le « quand » et le « comment » demeurent incertains. Pour les uns, la mort sera soudaine. D'autres seront atteints de maladies à issue fatale, dégénératives ou entraînant des troubles cognitifs sévères. Il va de soi que toutes et tous méritent de mourir dans les meilleures conditions possibles ! Par ailleurs, diverses voies peuvent être privilégiées pour assurer l'accès aux divers services nécessaires afin de répondre aux besoins des personnes malades. Mais là encore, nous entrons dans l'univers de l'incertitude et de la diversité des alternatives possibles, alternatives qui s'appuient sur le sens accordé à la vie et à la mort.

La société québécoise semble maintenant prête à mener un débat sur les choix de fin de vie, débat qui a déjà eu cours dans plusieurs endroits dans le monde. La tenue d'une commission parlementaire québécoise sur cette question épineuse en fait foi. Toutefois, une question s'impose : peut-on dire que, dans la société québécoise actuelle, des alternatives sont offertes à ces personnes de la façon dont elles souhaiteraient vivre leurs derniers moments et sur la façon dont elles voudraient mourir ?

Les choix de fin de vie constituent un enjeu qui interpelle les valeurs des citoyens et qui a une résonance éthique très forte. Aussi, l'Association québécoise de gérontologie (région de Québec) et la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale invitent les aînés à une série de conférences qui auront comme objectifs de s'informer, de réfléchir et de débattre sur les différentes alternatives de fin de vie qui s'offrent — ou qui pourraient s'offrir — à la population québécoise.

Le comité organisateur :



Association
québécoise
de gérontologie

Présentation

Fondée en 1978, l'Association québécoise de gérontologie, organisme francophone à but non lucratif, s'intéresse aux différents aspects du vieillissement. L'AQOG regroupe et s'adresse à tout intervenant (professionnel, travailleur, bénévole, étudiant, chercheur, etc.), tout groupe, tout organisme ou toute personne provenant de différents domaines (santé, sciences sociales, habitation, éducation et formation, communication, administration, etc.).

Nos objectifs

- 1) Promouvoir la qualité de vie des personnes vieillissantes et encourager la qualité des services offerts aux personnes âgées tant à domicile qu'à l'intérieur des établissements ou encore au sein de la communauté ;
- 2) Promouvoir la sensibilisation à l'âgeisme de toute personne, du proche au professionnel, qui œuvre auprès des personnes vieillissantes ou dont l'activité a un impact sur leurs conditions de vie ;
- 3) Promouvoir la formation du personnel et de tous les intervenants œuvrant dans le domaine de la gérontologie et la reconnaissance de cette formation par les gouvernements et les employeurs ;
- 4) Favoriser la recherche et proposer des voies d'études dans le domaine de la gérontologie ;
- 5) Favoriser le transfert des connaissances, la circulation de l'information et provoquer des échanges entre des personnes et des groupes s'intéressant au vieillissement ;
- 6) Collaborer avec d'autres groupes et associations s'intéressant à des questions similaires ;
- 7) Sensibiliser la collectivité et les individus à leur vieillissement personnel ainsi qu'au phénomène du vieillissement collectif ;
- 8) Influencer les décideurs publics et les législateurs.



Association
québécoise
de gérontologie

*Le mourir
dignement :
quelles
alternatives*

Programme préliminaire



Table de concertation
des personnes âgées
de la Capitale-Nationale

18 et 19 SEPTEMBRE 2010

Pavillon Desjardins-Pollack

Université Laval

Québec (Arr. Sainte-Foy)

Carrefour gérontologique

www.aqg-quebec.org

Déroulement de la journée (Préliminaire)

Samedi 18 septembre 2010

- 8 h 30 Inscription
- 9 h Mot de bienvenue et présentation du programme de la journée
- 9 h 15 Conférence d'ouverture
M. Paul G. Brunet, président du Conseil pour la protection des malades
- 9 h 45 Conférence sur les soins palliatifs
Dr Louis Roy, médecin
- 10 h 15 Pause santé et visite des kiosques
- 10 h 30 Conférence sur le mourir digne-ment, alternative de l'euthanasie
M. Yvon Bureau, travailleur social, co-responsable du collectif mourir digne-ment CMDL
- 11 h Conférence sur le cheminement de la personne dans le processus du mourir
Mme Johanne De Montigny, psychologue et spécialiste du deuil
- 12 h Dîner et visite des kiosques
- 13 h 30 Ateliers et préparation de la plénière
Mme Pauline Méheu, infirmière retraitée, membre RIRS
- 14 h 45 Pause santé et visite des kiosques
- 15 h Plénière et retour sur les ateliers
- 15 h 30 Conférence sur l'éthique
Mme Danielle Blondeau, Ph.D., Philosophie, professeur titulaire Faculté des sciences infirmières, Université Laval
- 16 h Mot de fermeture
M. Raymond Gervais, président de la Table concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale

Animation
Mme Valérie Guillet

Déroulement de la journée (Préliminaire)

Dimanche 19 septembre 2010

La Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale vous convie à un déjeuner-conférence au Grand-Salon du pavillon Desjardins-Pollak de l'Université Laval.

- 8 h 30 Le droit de choisir : Droits et responsabilité de fin de vie, le testament de vie, ou directives anticipées
Docteure Jana Hovrankova, endocrinologue
Mme Hélène Bolduc, présidente, A.Q.D.M.D.

Période de questions

12 h Clôture

Ces deux journées se tiendront les 18 et 19 septembre 2010 au Pavillon Desjardins-Pollak de l'Université Laval à Québec (arrondissement Sainte-Foy) et le stationnement est gratuit.

Veuillez prendre note que pour assister à une édition future de ces journées vous devez réserver vos places avant le 5 septembre 2010.

Inscription obligatoire (limite à 250 personnes)

Membres
Le 18 seulement : 45 \$
Les 18 et 19 : 60 \$
Le 19 seulement : 15 \$

Non membres
Le 18 seulement : 55 \$
Les 18 et 19 septembre : 70 \$
Le 19 seulement : 15 \$

Ces prix comprennent le repas du midi et les pauses santé du samedi et le déjeuner du dimanche.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement sauf si la journée est annulée.



DEMANDE D'ADHÉSION

- Membre
 Non membre

NOM

PRENOM

ADRESSE

App.

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉL. (rés.)

(jour)

COURRIEL

Date limite d'inscription :
5 septembre 2010

Pour vous inscrire, vous devez, obligatoirement, envoyer votre formulaire d'inscription par la poste, accompagné d'un chèque à l'ordre de : A.Q.G 03-12

À l'adresse suivante :

A.Q.G 03-12
168, rue Chabot
Québec (Québec) G1M 1K5

Pour informations ou pour devenir membre

Tel. : 418-977-4234
Courriel : aqg0312@sympatico.ca
Internet : www.aqg-quebec.org
section régionale > Québec-Chaudière-Appalaches

S.V.P. détachez cette partie et l'acheminer avec votre paiement avant le 5 septembre 2010.